

Edito

CHÈRES AMIES CHASSERESSES, CHERS AMIS CHASSEURS,

La saison cynégétique 2018/2019 se termine avec un bilan positif pour le grand gibier, toujours en augmentation, mais sa bonne santé n'est pas sans causer de réels problèmes à notre Fédération ainsi qu'à nos amis agriculteurs.

Je veux parler, bien sûr, du sanglier et de ses dégâts.

Je tiens à remercier les chasseurs du département qui se sont véritablement investis pour réguler les populations de sangliers, avec de très bons résultats au tableau.

Aussi, je vous encourage à organiser des battues de régulation jusqu'au 31 mars.

Les dégâts de grand gibier vont considérablement augmenter, par rapport à la saison passée, contraignant notre Fédération à vous proposer une hausse significative du prix du timbre grand gibier pour la saison prochaine.

Avec la Réforme Nationale, nous sommes également contraints d'étudier la possibilité d'une contribution territoriale pour remédier à ces dégâts importants à partir de la saison 2020-2021.

La chasse du sanglier est devenue la chasse populaire par excellence, c'est la raison qui nous oblige tous à participer au financement des indemnités qu'elle nous impose. Nous avons le temps d'y réfléchir, mais de la manière la plus équitable et la plus juste possible, pour que tous les chasseurs puissent continuer à prélever ce magnifique gibier, pour un coût abordable.

Nous devons agir vite et continuer inévitablement pour la saison prochaine, sans relâche, la régulation de la bête noire.

La chasse du sanglier doit retrouver à l'avenir sa notion de qualité et non de quantité.

Nous allons bientôt recevoir les Grandes Associations Départementales pour discuter et affiner le renouvellement de notre Schéma de Gestion Cynégétique, qui doit être signé et donc validé par le Préfet de Région en 2020.

Nous travaillerons ensemble sur les enjeux concernant les habitats, les espèces et les territoires, débouchant forcément sur l'aspect réglementaire afin de consolider l'arrêté préfectoral.

Il devrait y avoir peu de changement, mais de l'amélioration, tout en restant conscient que son application doit être la plus simple possible pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

Tous les chasseurs du département recevront comme nous l'avons déjà fait, un questionnaire utile et nécessaire où il sera abordé différents thèmes.

Merci de bien vouloir y répondre.

L'évènement le plus marquant de cette saison cynégétique aura été, incontestablement, celui des agressions répétées envers la chasse à courre et notamment à l'égard du Rallye Bretagne, lors de ses sorties en forêt du Gâvre.

Cet équipage a été touché de plein fouet - c'est le moment de le dire - à plusieurs reprises.

Un cavalier aurait pu y perdre la vie après avoir chuté de son cheval, sous la provocation d'antispécistes déterminés et bien connus dans le secteur. Ce veneur a été victime de plusieurs fractures avec une perte de connaissance.

D'autres évènements, du même genre, ont eu lieu dans le département.

Je déplore fermement ces actes odieux et j'appelle tous les chasseurs à soutenir la chasse à courre contre ces violences dont le but est d'interdire définitivement cette activité.

Les veneurs pratiquent une très belle chasse, naturelle et très populaire. Cette chasse traditionnelle doit être respectée et défendue passionnément parce qu'elle est aujourd'hui la plus menacée.



Nous devons faire face à ces provocations en restant dignes et courtois, et prouvons à nos détracteurs que nous sommes fiers de notre passion, et continuons à chasser !

J'affirme que le Veneur connaît la nature, qu'il est passionné par ses chiens, comme par son cheval lorsqu'il pratique la chasse à courre « montée ».

Soyons tous solidaires car demain les autres modes de chasse seront également attaqués et menacés. « Diviser, c'est régner » c'est bien connu, c'est pourquoi l'unité doit être de rigueur entre nous tous. Nous sommes tous chasseurs ! Entraver la chasse à courre, c'est entraver celle que je pratique aussi.

Dany Rose,
Président.

RAPPEL

Assemblée Générale de votre Fédération,
le samedi 13 avril 2019, à partir de 8h30,
salle Escall à ST-SÉBASTIEN/LOIRE

A cette occasion, transmettez-nous vos questions
avant le 25 mars,
nous ne manquerons pas d'y répondre.

Sommaire

TRIMESTRIEL : LE NUMÉRO 2,50 € / 4 NUMEROS 5,50 €



VIE NATIONALE

- 4 Chasse aux oies
- 5 Réforme de la Chasse / Dispositif de localisation des chiens

VIE FÉDÉRALE

- 6 Convention de Partenariat
- 10 **DOSSIER TECHNIQUE : la haie**
- 14 Gestion du sanglier
- 16 INFO VÉTO
- 18 Piégeage
- 22 Études « Blaireau »

VIE ASSOCIATIVE

- 25 Journée des Associations Départementales
- 25 Association des chasseresses
- 26 Nouveau bureau pour les Jeunes Chasseurs
- 27 Brevet Grand Gibier : témoignage

VIE LOCALE

- 28 Ball-trap : calendrier
- 30 Territoire de MONTBERT
- 32 A votre écoute

ET PLUS ENCORE !

- 33 Recette : sanglier à la broche
- 34 Petites annonces
- 35 Jeu

Directeur de publication
et représentant légal :
Dany ROSE

Rédaction :
FÉDÉRATION DES CHASSEURS
DE LOIRE-ATLANTIQUE
12 bis boulevard François Blancho
44204 NANTES

Tous droits de reproduction réservés

Photo de couverture : ©D-Gest

Régie publicitaire : 02.40.89.94.88

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Offset 5
ZA 3 rue de la Tour
85150 LA MOTHE ACHARD

IMPRIM'VERT®

Commission paritaire : 0121 G 93 820
N°ISSN : 2649-0676
Dépôt légal : mars 2019

Partenaire de la semaine de la presse à l'école

Semaine
Presse
Médias
École
30^e

ERRATUM

Dans notre numéro de décembre 2018 :
* en page 22, il fallait lire pour la dentition du chevillard « Moins de 12 mois » au lieu du mot « ans ».
* en page 26, dans le témoignage de Madame GUARINOS, il fallait lire « J'étais très stressée » et non « tressée ».

Veillez nous excuser pour ces quelques erreurs.

